

## Introduction

Pourquoi tant de gens éprouvent-ils une appréhension au moment de se mettre à écrire ?

En raison d'obstacles liés à l'histoire de chacun, de l'inhibition que l'acte d'écriture peut provoquer, du cadre normé des écrits dans une société de communication, écrire est difficile pour beaucoup d'entre nous.

De mauvais souvenirs d'école hantent certains. Les zéros en orthographe, les « fautes » soulignées en rouge, les « mal-dit », « lourd » poursuivent parfois l'enfant dans l'adulte.

Pourtant, c'est l'école qui nous a appris à écrire et c'est bien là notre chance. Mais en même temps que l'école se démocratisait en devenant obligatoire pour tous, les formes de l'enseignement se modifiaient. Jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle, en effet, on enseignait les belles-lettres aux classes fortunées tandis que le peuple demeurait analphabète. L'enseignement de la rhétorique, l'apprentissage de la métrique française et l'imitation des Anciens ont permis à Balzac et Flaubert de devenir écrivains sans quasiment s'en rendre compte. Il en alla autrement lorsqu'il fallut instruire le peuple : l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe y prit une place de choix. De 1945 jusqu'à la démocratisation de l'école dans les années 1960, on dispensait aux enfants des classes populaires un enseignement dit « court », dans des cours complémentaires (complémentaires à l'enseignement primaire) à l'opposé des lycées, accessibles essentiellement aux enfants de la bourgeoisie, où étaient enseignés les « vrais savoirs » : les humanités gréco-latines, les belles-lettres. Et si les règles de base de la langue ne sont plus depuis bien longtemps enseignées à coup de règle sur les doigts, il n'empêche que cet apprentissage demeure douloureux pour bien des élèves. Quant à l'enseignement de la littérature, celui-ci est passé de l'apprentissage des procédés littéraires à la reconnaissance et l'analyse des formes, et au commentaire des auteurs, laissant

par là une piètre place à l'expression personnelle. De la langue apprise non pour exprimer, mais pour se cultiver, tout porte à l'intimidation. Cette intimidation peut même frapper des professeurs de français. De surcroît, si l'exercice de la dissertation nous a appris à structurer logiquement le discours, ses procédés ne sont pas adaptés à la rédaction des écrits professionnels.

Tout ceci n'enlève rien, au contraire, à la joie de fréquenter par la lecture les grands auteurs, et même les plus modestes. De même, les règles de grammaire et d'orthographe nous sont aussi nécessaires que la clef de sol au musicien. Il n'en reste pas moins qu'un travail de réparation s'impose aux blessés de l'école et qu'un apprentissage de formes et de procédés de construction semble nécessaire à tous ceux qui ont à manier des écrits en prise directe avec leur domaine d'action.

Par ailleurs, la rupture opérée entre scientifiques et littéraires pèse sur les uns et sur les autres. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le philosophe pouvait aussi être mathématicien et poète. Nous sommes passés dans l'ère de la spécialisation et de la division des savoirs. C'est ainsi que des personnes de formation scientifique ou technique ont parfois tendance à se trouver peu douées pour l'exercice de la langue écrite, tant l'image de l'artiste inspiré continue de prévaloir. L'aisance dans le maniement de la langue écrite relèverait d'un don : telle est la croyance qui demeure largement répandue. D'autre part, il semble que se joue sur la page un enjeu fort, et les difficultés face à l'écriture restent assez inavouables. C'est que l'écrit nous engage plus encore que la parole. Le vieil adage « *Les paroles s'envolent, les écrits restent* » le dit assez bien. En laissant une trace, nous nous marquons et notre écrit nous représente. Et pourtant, dans notre ère de communication et de grande circulation des écrits, on est le plus souvent tenu de se fondre dans une parole anonyme et formatée.

« Les doctrines gestionnaires, fanatiquement attachées aux croyances du gouvernement scientifique, fonctionnent dans le cycle industriel des écrits. À l'intérieur d'une immense machinerie, une texture sans parole circule, par le truchement de ces tuyauteries savantes, malaxant et liquéfiant une masse énorme de rapports, d'études et même de paperasserie courante, pour en faire cette espèce de discours liquide, le fleuve des propositions raisonnables, jamais délirantes, de l'objectivité scientifique et scientifico-administrative. [...] Il est aisé de constater, dans tous les lieux où se fabrique effectivement la gestion moderne, que celle-ci travaille à produire une enfilade d'écrits dont le sujet s'absente. [...] Aujourd'hui, la passion de l'objectivité scientifique dans l'univers gestionnaire passe par ce point obligé : la négation du caractère énigmatique de l'écriture. [...] Comment n'avouerais-je pas que j'ai tremblé d'écrire, d'écrire même les pages d'étroite érudition ? Le pouvoir

d'écrire, c'est d'abord la question de pouvoir écrire, la question du pouvoir tout court, en son sens le plus radical<sup>1</sup>.»

Les représentations que les professionnels se font de leurs capacités à écrire sont certes variables mais fortement liées à la nature de leur formation et à leur niveau d'études. Ainsi, les personnes du secteur sanitaire, souvent de formation plus scientifique que littéraire, se considèrent parfois comme irrémédiablement incapables de rédiger. Il en va de même, et de façon plus accentuée encore, pour les personnes ayant reçu une formation technique, puisqu'elles méconnaissent bien souvent les compétences rédactionnelles que leur fournit leur formation rationnelle et logique. Certains professionnels maîtrisent mieux les opérations de généralisation nécessaires à la synthèse, mais ne parviennent pas toujours à les relier avec rapidité et pertinence au terrain de leur action, tandis que d'autres, plus concrets, iront plus modestement et plus rapidement aux problèmes et aux actions, avec une moindre aisance cependant dans les opérations d'analyse. Enfin, tous ne sont pas conscients de la capacité à réfléchir qu'ils mettent en œuvre chaque jour pour exercer leur métier.

Cependant, ils écrivent beaucoup, davantage qu'un professeur de français. Entre attentes des destinataires institutionnels, clarification de leur pratique, qualité de l'accompagnement et engagement dans une relation d'aide, leur positionnement n'est pas toujours aisé et il semble qu'il est de toute façon difficile d'écrire dans le champ social et médico-social et que cela tient à la nature du travail. En effet, tout professionnel accompagnant une personne en difficulté a pour outil de travail une relation dans laquelle il est lui-même impliqué. Paradoxalement, il doit parvenir à un écrit normalisé. Dans son écrit, le professionnel parle de l'autre, quand ce n'est pas « sur l'autre », et le code rédactionnel de l'écrit à destination externe ne l'autorise guère à émettre un point de vue personnel. Alors qu'en est-il de sa place de sujet ? Faute d'un espace d'expression de son propre vécu, il risque fort de maintenir sur la personne qu'il accompagne une vision surplombante et d'être coupé de son propre ressenti. C'est pourquoi la première partie de notre livre aborde l'écriture d'une manière ludique et laissant place à cette expression du sujet, tout en donnant des repères sur le langage et ses multiples facettes.

D'autres difficultés tiennent aux contraintes et au cadre institutionnel. Les écrits du secteur social et médico-social sont nombreux et s'empilent parfois les uns sur les autres sans cohérence d'ensemble.

---

1. Pierre Legendre, *Paroles poétiques échappées du texte*, Paris, Seuil, 1982, p. 2-3.

Certains écrits appartiennent à la tradition, comme le bilan de synthèse (plus communément appelé aujourd'hui bilan social) ou le cahier de liaison (gazette des événements au jour le jour, liste de choses à faire, informations diverses). Ce cahier, souvent écrit dans la spontanéité, est en général peu structuré et les ressentis des acteurs y sont présents. Il est en général très prisé par ceux-ci. Peut-être est-ce un lieu d'expression spontanée et de transmission immédiate aux collègues, sans auto-surveillance de ce qu'il est convenable d'écrire ?

D'autres écrits répondent aux exigences de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, avec, en particulier pour les acteurs de terrain, le projet individualisé. Nous n'aborderons pas ici le projet d'établissement, l'auto-évaluation de la qualité, le livret d'accueil, le contrat de séjour ou le règlement de fonctionnement, auxquels les acteurs de terrain sont très différemment associés par leur direction. Ceci nous entraînerait dans un travail autre sur l'ensemble des outils de la loi de 2002, ce qui n'est pas notre propos.

Livrets de suivi, fiches d'évaluation, comptes rendus d'entretien et de réunion, lettres aux familles et aux administrations, notes d'informations ou d'incidents, compte rendu d'activité et suivi de l'utilisateur dans l'activité, rapport annuel d'activité, transmission hebdomadaire à un service conjoint... Tous ces écrits habitent le quotidien des professionnels. Ceux-ci semblent parfois écrasés par leur nombre et ne parviennent pas toujours à établir des liens entre eux. Ainsi, les projets individualisés sont parfois construits à partir des dernières observations recueillies ou d'un problème devenu récemment aigu sans qu'il soit tenu compte d'une cohérence globale avec le bilan réalisé précédemment. La pensée par objectif, fondement du projet individualisé, trouve ici ses limites et conduit parfois les acteurs à des réflexes plutôt qu'à une analyse de fond.

Les professionnels ont par ailleurs une représentation erronée des problèmes d'écriture. Tous pensent que s'ils ont du mal à écrire, c'est qu'il leur manque un savoir-faire en termes de technique d'écriture. Or, il arrive que le problème soit ailleurs.

Les professionnels de l'accompagnement social font un métier relationnel qui passe essentiellement par la communication orale, tant avec les personnes qu'ils suivent qu'avec leurs collaborateurs internes et externes. L'entretien est pour eux une situation professionnelle quasi quotidienne et ils n'ont pas toujours appris à la gérer. S'ils sont soucieux de trouver le mot juste et anxieux à l'idée qu'on puisse les comprendre de travers et mal interpréter leur propos, ils sont paradoxalement peu au fait des phénomènes de perte et de distorsion des messages : cela ne leur

permet pas de prendre conscience des phénomènes projectifs à partir desquels ils émettent des jugements parfois hâtifs.

Ainsi, éprouver des difficultés rédactionnelles peut être révélateur d'une absence de maîtrise des techniques de communication.

Mais, la plupart du temps, c'est bien la méthode en amont de la rédaction qui pose problème. C'est grâce à une dédramatisation de l'écriture que les vrais problèmes ont pu émerger lors des formations. C'est pourquoi nous avons été amenées à construire une méthodologie allant des outils d'observation aux méthodes d'analyse et de construction des écrits de bilan social que les professionnels sont amenés à rédiger. Elle fait l'objet de la deuxième partie.

Une fois le pas franchi d'une relative maîtrise des écrits de terrain, il nous a semblé qu'il restait à transmettre l'expérience et les savoirs acquis à une plus large échelle. Certains professionnels produisent déjà en interne des écrits de réflexion, d'autres écrivent des billets dans des blogs, d'autres, plus rares, publient dans des revues. C'est pour inciter un plus grand nombre à le faire et pour en faciliter la démarche que notre troisième partie propose d'explorer un sujet (la question du droit des usagers) et les possibilités de publication qui s'offrent au professionnel. De la connaissance des revues du secteur, aux méthodes de recherche documentaire, de l'exploration des concepts à l'analyse et à la construction d'articles, nous baliserons les différentes étapes permettant de franchir le pas vers la publication.

Ce livre est donc un appel à écrire. La démarche et les outils que nous proposons visent à apporter un autre regard sur les écrits de terrain et incitent à aller plus loin dans la diffusion de sa pratique et des réflexions qui l'accompagnent. Nous espérons que ce livre permettra la mise en valeur de toutes les richesses humaines à l'œuvre dans les pratiques professionnelles, afin que celles-ci ne restent pas lettre morte.

PARTIE ① .....

***Pas à pas dans le langage :  
des repères pour aborder l'écriture***

« Jouer avec les mots n'a pas l'heureuse innocence des autres jeux. S'y mêle une odeur d'indécence, de tromperie et même de maléfice. Une sorte de pacte sacré interdit qu'on s'amuse impunément avec la pierre de touche du sens, l'incarnation du lien entre les hommes, la manifestation de l'ordre du monde. Ce jeu approche sans doute de trop près à la jouissance humaine pour rester tolérable. »

JEAN-YVES POUILLOUX, « L'amour de l'œil », *L'ARC*, n° 76, 1979.

Pour retrouver le plaisir d'écrire et oser écrire, il faut avant toute chose oser sortir du cadre strict de l'écrit professionnel : en groupe ou seul, jouer avec les mots et les phrases permet de se redonner une place de sujet créateur en redécouvrant toutes les potentialités du langage. La littérature sera une source d'inspiration inépuisable qui élargira l'horizon d'écriture de chacun.

« Les mots savent de nous ce que nous ignorons d'eux », disait René Char, et c'est chez les poètes que nous trouverons nos premiers « inducteurs » d'écriture. En effet, considérant que nous sommes tous habités par le langage et qu'il est un trésor que tout écrivain exploite autant qu'il est possible, c'est à leurs côtés que nous pourrons engager, sans risque pour la personne, une démarche qui redonne place au sujet.

« Vous êtes roi et la langue est reine. » Ainsi peut commencer le voyage, puisque tout un chacun en a appris les rudiments essentiels à l'école primaire, et qu'il sait en jouer à travers comptines et chansonnettes, jeux de mots, blagues et slogans. Il peut ici, sans culpabilité, tuer son voisin : s'il y a drame, c'est sur un plan symbolique. Une seule règle : que ce soit communicable à l'autre. La lecture, inscrite dès le premier moment d'écriture, instaure d'emblée le texte comme un objet social, et il sera reçu comme tel, dans une rigoureuse bienveillance. Telle est la loi qui régit le fonctionnement de l'atelier d'écriture. C'est le texte, rien que le texte, non la personne, qui fera l'objet de commentaires et de critiques, et c'est ainsi que la personne pourra y prendre sa place pleine et entière, en toute subjectivité.

# CHAPITRE ① .....

## Retrouver un rapport amical à l'écriture et oser écrire

### 1.1. Autour du cadavre exquis

«Qu'est-ce que l'écriture ? C'est avoir un chemin au bout des pieds.»

Puisqu'il s'agit ici de redécouvrir le plaisir d'écrire, jouons avec les mots ! Mais puisque notre but est aussi d'acquérir des outils pour penser et construire et que tout travail intellectuel commence par des définitions, commençons ici par une approche ludique des définitions qui laisse une large place au hasard.

Les poètes surréalistes, qui pratiquaient l'écriture de groupe et la juxtaposition hasardeuse de mots, ont inventé «le cadavre exquis». Comment le pratiquer ?

Il suffit de décider d'une structure grammaticale, par exemple une phrase simple : sujet, verbe, complément d'objet direct. Le premier joueur écrit un nom commun, cache le mot, passe à son voisin, celui-ci écrit un adjectif, le troisième conjugue un verbe, le quatrième y appose un complément d'objet direct. On obtient ainsi une phrase grammaticalement parfaite et parfaitement surréaliste. C'est ainsi qu'est née la phrase : «le cadavre exquis boira le vin nouveau» qui a donné son nom à ce type d'exercice. Le jeu des définitions en est une variante, il faut être au moins deux pour le pratiquer.



#### **RÈGLE DU JEU**

Chacun prend une feuille blanche, écrit une question posée sous la forme « Qu'est-ce que... » suivie d'un mot abstrait. Il cache ce qu'il a écrit en pliant sa feuille, la passe à son voisin qui écrira une réponse commençant par « C'est » et comportant des mots concrets, suivant la structure suivante : « C'est quelque chose ou quelqu'un qui... » Les feuilles tournent et on ne fait qu'une chose à la fois : soit une question, soit une réponse. Celui qui écrit sa réponse ne sait pas à



quelle question il répond : il va donc laisser les images concrètes voyager en lui, en faisant appel à ce que sa mémoire a stocké ou en s'inspirant de l'univers matériel qui l'entoure. En effet, la lourde porte grise ou le mur jaune de la salle dans laquelle on se trouve peuvent faire l'affaire et l'on se découvrira collectivement poète ou philosophe à peu de frais lorsque l'on dépliera les feuilles pour les lire.

L'exercice est terminé lorsque les feuilles sont remplies. Arrive le moment jubilatoire de la découverte de ce qui est écrit : les rires fusent, et si tout ne fonctionne pas, il y a chaque fois des trouvailles heureuses. Cet exercice joue un rôle précieux pour dédramatiser l'écriture, pour prendre conscience que sans le respect de la règle, le jeu ne fonctionne pas. Il permet aussi de commencer à appréhender le travail de la pensée au croisement du réel et du concept. Les définitions pourront faire l'objet, plus tard, de quelques « miettes philosophiques ».

### ► **exemples**

Qu'est-ce qu'un sentiment ? C'est un mince fil de fer torsadé.

Qu'est-ce que la tristesse ? C'est un commerce de campagne en faillite.

Qu'est-ce que la douceur ? C'est une grande marmite qui fume et qui dégage une odeur sucrée.

Qu'est-ce que croire ? C'est une vague d'écume en pleine Méditerranée.

Qu'est-ce que la pensée ? C'est une multitude de ramifications.

Qu'est-ce que l'autonomie ? C'est une île dans le Pacifique.

Qu'est-ce que le désir ? C'est ce qui fait avancer le bateau.

#### ENCADRÉ 1. **Qu'est-ce qu'un mot concret ? Qu'est-ce qu'un mot abstrait ?**

Le mot concret représente ce qu'on peut voir, toucher, sentir, recouvre le champ des objets du quotidien et de la nature, le monde de la matière, des animaux et des humains.

Le mot abstrait représente une notion, une idée, un concept : les grands thèmes de la vie mais aussi les sentiments, que pourtant l'on sent, et des notions qui trouvent parfois une incarnation bien concrète. Par exemple, dans l'un de nos ateliers d'écriture réunissant des femmes « en difficulté d'insertion », nous avons utilisé, bien maladroitement, l'exemple du mot « chômage » comme notion abstraite : ces femmes, dont certaines allaient aux restos du cœur, ont vivement réagi en nous disant qu'on n'avait « qu'à venir voir si c'était si abstrait que cela ! ». Ainsi, les mots abstraits peuvent susciter des représentations concrètes qui varient en fonction de l'expérience de chacun.